

Réf: Dossier N° : 57351

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CLEAN VISION CORPORATION »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré 8è tranche, Lot 1, Ilot 1-
Sicomex, 21 BP 1745 ABJ 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CLEAN VISION CORPORATION » .

Objet: L'entretien de bureaux et d'espaces verts, L'entretien et le nettoyage industriel, La vente de produit et accessoire de nettoyage, Toute prestation de service, L'installation, la réparation et la maintenance en froid, L'installation, la réparation et la maintenance de système de sécurité, L'import et l'export de divers appareils, produits et marchandises, La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré 8è tranche, Lot 1, Ilot 1-
Sicomex, 21 BP 1745 ABJ 21

GERANT: Madame SAHIRY ADJIO CARINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30959 du 28/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27757 du 28/11/2018

